



COMMUNIQUE

Paris, le 18 mars 2020.

Notre pays est confronté à une crise sanitaire sans précédent. La lutte contre la propagation du Coronavirus COVID-19 entraîne un ensemble de dispositions visant à limiter les déplacements et les interactions entre individus.

Par conséquent, les entreprises adhérentes au SORAP (Syndicat des Professionnels de l'Action Commerciale Terrain), en accord avec les industriels et distributeurs, sont contraintes de suspendre la quasi-totalité des opérations de Force de vente, d'Animation Commerciale et d'Optimisation linéaire qui nécessitent des déplacements.

Toutefois, conscientes de leur savoir-faire essentiel dans la mobilisation d'équipes et leur expérience opérationnelle en distribution, elles se tiennent aux côtés des pouvoirs publics, des distributeurs et des industriels pour toute réalisation de prestation à caractère exceptionnel qui contribuerait à la continuité de la chaîne alimentaire.

Notre profession est très sévèrement touchée par les conséquences de la pandémie. Cette situation, dramatique pour l'emploi, pourrait également remettre en cause la pérennité de bon nombre d'entreprises, à cours de trésorerie pour financer leur activité.

En cette période de crise, nous demandons aux donneurs d'ordre de faire preuve de solidarité et de soutien envers nos entreprises en :

- Privilégiant le report d'une opération plutôt que son annulation
- Elaborant avec leur prestataire des solutions pour assurer la bonne reprise de l'activité au sortir de la crise
- Honorant la couverture des frais engagés en cas d'annulation et de report des opérations menées pour leur compte
- Soutenant la trésorerie des entreprises notamment par un paiement de tout ou partie des opérations reportées.
- Privilégiant la pérennité de leurs relations avec leurs prestataires.

Nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous parviendrons à surmonter cette crise sans précédent.

A PROPOS DU SORAP

*Le SORAP, Syndicat National des Organismes et Réalisateurs d'Actions Promotionnelles et commerciales, est l'organisation professionnelle qui rassemble les **principaux prestataires de services du marché de l'action commerciale et marketing terrain.***

*Les entreprises adhérentes au SORAP interviennent sur trois activités principales - **l'Animation Commerciale, la prestation de Force de Vente et l'Optimisation Linéaire/Merchandising** - ainsi que sur toutes opérations impliquant la mobilisation d'équipes commerciales et marketing performantes. Les industriels sont les premiers clients de ces actions commerciales et marketing terrain, incontournables dans le monde de la grande distribution, ainsi que dans l'univers professionnel.*

Le SORAP est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux, des industriels et des enseignes de la distribution. Animé par un projet rigoureux basé sur le respect des pratiques sociales et éthiques de la profession, le SORAP se positionne comme le label incontournable de l'action commerciale terrain.

www.sorap.fr

CONTACT :

Annabelle ROGER annabelle.roger@sorap.fr Tél : 09.52.95.40.74